

# INVESTISSEMENTS



## Goldman Sachs International (UK) Interest Linked Note 2029

Instrument de créance avec droit au remboursement du capital de droit anglais émis par Goldman Sachs International et distribué par Beobank NV/SA.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

- Une durée d'investissement maximale de **6 ans**.
- Prix de souscription : 102%<sup>1</sup> de la valeur nominale (soit 1.020 EUR par coupure).
- Coupon brut annuel fixe en EUR de 5,00% (3,50% net) pendant la première période de 3 ans.
- Coupon brut annuel variable en EUR égal à 200% de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans pendant la seconde période de 3 ans, avec un minimum de 1,00% brut (0,70% net). Droit au remboursement par l'émetteur à l'échéance de 100% de la valeur nominale (soit 1.000 EUR par coupure), sauf en cas de faillite ou bail-in de l'émetteur<sup>2</sup>.
- **Émetteur** : Goldman Sachs International. Rating<sup>3</sup> : S&P : A+ (stable outlook) / Moody's : A1 (stable outlook) / Fitch : A+(stable outlook).
- **Frais totaux maximum (si l'investisseur détient les titres jusqu'à l'échéance)** : 5,40% de la valeur nominale (soit 54 EUR par coupure). Les frais totaux réels sont de 4,43% au 21 avril 2023.

<sup>(1)</sup>Incluant des frais d'entrée de 2%.

<sup>(2)</sup>Pour plus d'informations sur ce risque, veuillez consulter 'Risque de crédit' sur la page 6.

<sup>(3)</sup>Ratings au 21 avril 2023. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Pour plus d'informations, consultez les sites :  
[https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC\\_79004](https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004)  
[https://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings)  
 et <https://www.fitchratings.com/site/definitions>

**Nous vous conseillons de lire attentivement la Documentation juridique (telle que définie dans ce document) avant d'investir dans ce produit. En cas de plainte, vous pouvez vous référer à la section « Services plaintes » en page 9 de ce document.**

## Type d'investissement

**La Goldman Sachs International (UK) Interest Linked Note 2029** est un instrument de créance avec droit au remboursement du capital émis par Goldman Sachs International. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser à l'échéance le capital investi<sup>1</sup>. Le produit paye également un coupon brut annuel fixe en EUR de 5,00% (3,50% net) pendant la première période de 3 ans et un coupon brut annuel potentiel variable en EUR égal à 200% de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans pendant la seconde période de 3 ans, avec un minimum de 1,00% brut (0,70% net).

Par exemple, si en année 3:

- Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans = 0,75%;
- 200% de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans = 1,5%
- Alors, le coupon perçu sera égal à 1,5% brut (1,05% net) car il est supérieur à 1% (coupon minimum).

En cas de faillite, risque de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'émetteur, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant nominal à l'échéance.

## Un investissement axé sur les taux

Le produit se base sur la différence entre les taux d'intérêt EUR Constant Maturity Swap (EUR CMS) à 30 ans et à 10 ans.

Le taux CMS (« Constant Maturity Swap » ou taux de swap de maturité constante) est un taux de référence des marchés financiers utilisé pour des opérations d'échange de taux fixe contre taux variable (appelées swap de taux d'intérêts) pour une durée déterminée. Les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans sont dès lors les taux de référence pour les opérations d'échange de taux fixe contre taux variable en EUR pour les durées de 30 ans et 10 ans.

## Objectif du produit

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.** Ce produit vous permettra de bénéficier d'un coupon brut annuel fixe les 3 premières années et d'un coupon brut annuel potentiel variable les 3 dernières années si le taux à court terme (EUR CMS à 10 ans) est moins élevé que le taux à long terme (EUR CMS à 30 ans) avec un minimum de 1,00% brut (0,70% net). Sur base de l'évolution historique des taux CMS en EUR, le différentiel historique entre le taux à long terme et le taux à court terme était en moyenne de 0,40% pendant les 6 dernières années<sup>4</sup>.

Durant la première période de 3 ans, en cas de scénario de courbe inversée, c'est-à-dire si le taux à court terme (EUR CMS à 10 ans) est plus élevé que le taux à long terme (EUR CMS à 30 ans), le coupon brut annuel fixe ne sera pas impacté. Toujours en cas de scénario de courbe inversée, durant la deuxième période de 3 ans, un coupon minimum de 1,00% brut (0,70% net) sera payé pour l'année concernée.

(1) Hors frais d'entrée de 2% et hors fiscalité applicable. Hors faillite, risque de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'émetteur.

(2) Pour plus d'informations sur ces taux, veuillez consulter la page 3.

(3) Pour plus d'informations sur ces dates, veuillez consulter la fiche technique à la page 8.

(4) Source : Bloomberg, données du 21/04/2023.

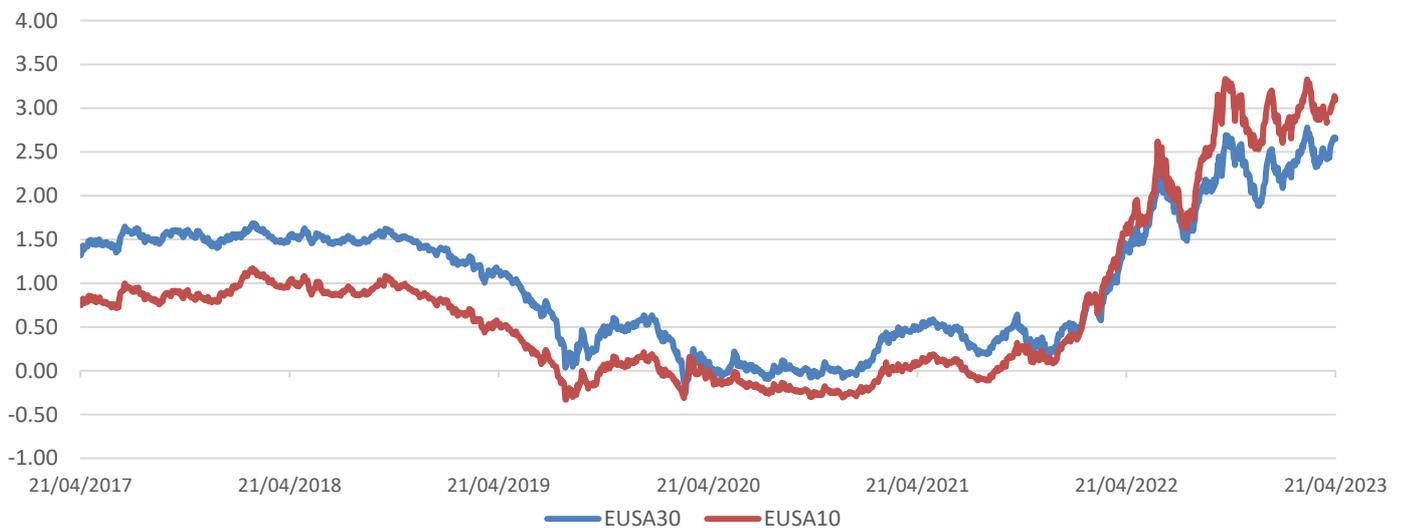
# Description des Taux EUR CMS à 30 ans et 10 ans

Le produit se base sur la différence entre les taux d'intérêt EUR Constant Maturity Swap (EUR CMS) à 30 ans et à 10 ans.

Le taux CMS (« Constant Maturity Swap » ou taux de swap de maturité constante) est un taux de référence des marchés financiers utilisé pour des opérations d'échange de taux fixe contre taux variable (appelées swap de taux d'intérêts) pour une durée déterminée. Les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans sont dès lors les taux de référence pour les opérations d'échange de taux fixe contre taux variable en EUR pour les durées de 30 ans et de 10 ans.

A titre d'information, au 21/04/2023, le taux EUR CMS à 30 ans s'élevait à 2,66% et le taux EUR CMS à 10 ans s'élevait à 3,10%<sup>1</sup>. Donc au 21/04/2023 la différence entre le taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 10 ans était de -0,44%.

## Evolution des taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans depuis le 21/04/2017<sup>1</sup>



L'évolution historique des taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans ne saurait présager de leurs évolutions futures.

## Evolution de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans depuis le 21/04/2017<sup>1</sup>



L'évolution historique de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans ne saurait présager de son évolution future.

(1) Source : Bloomberg, données du 21/04/2023.

# Illustration du calcul des coupons

Ces exemples sont donnés exclusivement à titre illustratif et ne donnent par conséquent aucune garantie quant au rendement réel.

## Description du produit

La première période de 3 ans	La seconde période de 3 ans
A partir de 2024 et jusqu'en 2026, l'émetteur s'engage à vous verser, chaque année, un coupon fixe de 5,00% brut (3,50% net) en EUR, indépendamment de l'évolution des taux sous-jacents <sup>1</sup> .	A partir de 2027 et jusqu'en 2029, l'émetteur s'engage à vous verser un coupon brut potentiel annuel variable en EUR égal à 200% de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 10 ans avec un minimum de 1,00% brut (0,70% net).

## Illustration 1

Dans le cas d'une situation défavorable, si la différence entre le taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 10 ans est égale ou inférieure à 0,5% à chaque date d'observation annuelle<sup>1</sup> pendant les 3 dernières années, l'émetteur s'engage à l'échéance (15/01/2029) à vous rembourser la valeur nominale (soit 1.000 EUR par coupure)<sup>1</sup> et vous aurez droit à un coupon annuel de 5,00% brut (3,50% net) en EUR pendant la première période de 3 ans et de 1,00% brut (0,70% net) pendant la seconde période de 3 ans.

Le rendement actuariel brut en EUR de cette illustration est de 2,71%<sup>3</sup> (1,78% net).

## Illustration 2

Scenario	Dates d'observation annuelle des taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans	Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans (taux fictifs)	200% de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans	Coupon brut annuel en EUR	Coupon net annuel en EUR	Dates de paiement <sup>4</sup>
Année 1	Coupons fixes			5.00%	3.50%	14/07/2024
Année 2				5.00%	3.50%	14/07/2025
Année 3				5.00%	3.50%	14/07/2026
Année 4	10/07/2026	1.50%	3.00%	3.00%	2.10%	14/07/2027
Année 5	12/07/2027	0.50%	1.00%	1.00%	0.70%	14/07/2028
Année 6	12/07/2028	-2.00%	-4.00%	1.00%	0.70%	14/07/2029

Le rendement actuariel brut en EUR de cette illustration est de 3,05%<sup>3</sup> (2,01% net).

## Pire des cas

Dans le pire des cas, en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et du garant, les coupons dont la date de paiement est postérieure à cet événement pourront être perdus et la récupération du capital sera incertaine. Le titre de dette structuré sera remboursé à sa valeur de marché. Cette valeur de marché dépendra de la valeur de recouvrement du titre de dette structuré estimée suite à la faillite ou au risque de faillite qui s'est présenté et pourra dans le pire des cas être de 0%.

(1) Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur.

(2) Pour plus d'informations sur ces dates, veuillez consulter la fiche technique à la page 8.

(3) Compte tenu du prix d'émission et des commissions détaillés dans la fiche technique à la page 8 et avant précompte mobilier.

(4) Si ce jour est un jour férié, la date de paiement sera le jour ouvrable suivant. Si le jour ouvrable suivant tombe le mois suivant, ce sera le jour ouvrable précédent qui sera utilisé comme date de paiement.

# Scénarios de performance

Les scénarios de performance sont repris dans le Document d'Informations Clés (KID) de la Note, disponible sur <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures>. Ces scénarios sont basés sur une méthodologie imposée par la nouvelle réglementation européenne PRIIPs (Règlement UE 1286/2014). L'investisseur doit être conscient du fait que d'autres méthodologies peuvent générer des scénarios différents. Les montants qu'il pourrait obtenir aux différentes périodes mentionnées dans les scénarios du KID pourraient donc s'avérer bien inférieurs aux montants repris dans ces scénarios.

# Prospectus et KID

Le **Prospectus** est constitué :

- du **Prospectus de Base** pour l'émission de Notes non subordonnées sous le programme « [SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES](#) » daté du 13 janvier 2023, rédigé en anglais et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), à Luxembourg. L'approbation par la CSSF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'instrument de créance avec droit au remboursement du capital ;
- de son **premier supplément** "[PROSPECTUS SUPPLEMENT NO. 1 TO THE BASE PROSPECTUS](#)" daté du 30 janvier 2023, rédigé en anglais et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), à Luxembourg.
- de son **deuxième supplément** "[PROSPECTUS SUPPLEMENT NO. 2 TO THE BASE PROSPECTUS](#)" daté du 14 février 2023, rédigé en anglais et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), à Luxembourg.
- de son **troisième supplément** "[PROSPECTUS SUPPLEMENT NO. 3 TO THE BASE PROSPECTUS](#)" daté du 15 mars 2023, rédigé en anglais et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), à Luxembourg.
- des **Conditions Définitives** (<https://gsmarkets.be/en/services/product-final-terms>) rédigées en anglais et datées du 6 mai 2023 ; et
- de ses **résumés spécifiques** en langue française et néerlandaise.

Tout nouveau supplément au Prospectus de Base que l'émetteur publiera pendant la période de souscription sera également disponible via les mêmes canaux. Lors de la survenance d'un événement durant la période de souscription qui implique la publication d'un supplément au Prospectus de Base, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit dispose de deux jours ouvrables, à partir de la publication du supplément, pour revoir son ordre de souscription.

Ces documents ainsi que le Document d'Informations Clés et un résumé en français du Prospectus de Base sont disponibles gratuitement sur le site <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures>

L'investisseur potentiel est invité à prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés avant toute décision d'investissement.

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DE DROIT BELGE

L'émetteur a rendu les clauses abusives incluses dans le Prospectus de base non applicables via les Final Terms.

## SUIVI DE VOTRE INVESTISSEMENT

La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Beobank et publié une fois par mois sur le site <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures>

# Principaux risques

## Risque de crédit :

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'émetteur Goldman Sachs International (noté : A+ (stable outlook) par S&P, A1 (stable outlook) par Moody's et A+ (stable outlook) par Fitch au 21 avril 2023<sup>1</sup>). En achetant cette Note, l'investisseur accepte, comme avec d'autres instruments de créance avec droit au remboursement du capital, le risque de crédit (par exemple la faillite) de l'émetteur. En cas de faillite de l'émetteur, l'investisseur peut perdre tout ou partie de son capital, ainsi que les plus-values potentielles liées à l'investissement qui doivent encore être payés. Cette Note ne peut pas être considérée comme un dépôt et n'est donc pas protégé par le système de protection des dépôts.

Si Goldman Sachs International est confronté à de graves problèmes de solvabilité, les instruments peuvent être annulés en totalité ou en partie, ou convertis en instruments de capitaux propres (actions) sur décision du régulateur (« bail-in »). Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas pouvoir récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre tout ou partie du montant investi.

## Risque de rendement:

En investissant dans cette Note, vous êtes exposé à un risque de rendement. Pendant les 3 dernières années le coupon annuel variable en EUR est lié à la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans. En cas de courbe des taux EUR CMS inversée et plus précisément en cas de différence inférieure à 0.50% entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans à la date d'observation annuelle, le coupon sera au maximum de 1.00% brut (0.70% net) en EUR.

## Risque de liquidité :

Cette Note est cotée à la Bourse de Luxembourg, mais il n'y a pas de négociation active de cette Note. L'investisseur ne peut pas vendre la Note en bourse. Goldman Sachs International à l'intention d'assurer régulièrement la liquidité des titres dans des conditions de marché normales à un prix qu'il détermine en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous dans la section Risque de fluctuations du prix du titre), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible. Les investisseurs doivent donc être prêts à détenir les titres jusqu'à leur échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International ne comprend pas les frais de courtage, les frais de change et les taxes éventuelles – voir les données technique aux pages 8 à 9. Sous réserve de ce qui précède, des frais de sortie de maximum 1% dans des conditions de marché normales seront prélevés par l'émetteur (correspondant à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres avant la date d'échéance finale). Nous rappelons aux investisseurs que la valeur de cette Note peut être inférieure à la valeur nominale par coupure pendant la durée (1.000 EUR). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement de la valeur nominale à la date d'échéance finale, (soit 1.000 EUR par coupure) par l'émetteur, sauf en cas de faillite, risque de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'émetteur. En cas de vente avant l'échéance, il convient en outre de tenir compte des frais de transaction, de la taxe sur opérations de bourse et des impôts éventuels (voir rubrique « Frais supportés par l'investisseur » en pages 8 et 9).

## Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché) :

En achetant cette Note, l'investisseur est exposé à un risque de fluctuation du prix de la Note. Le prix de la Note varie notamment en fonction de l'évolution du sous-jacent. Cette Note, comme instrument de créance avec droit au remboursement du capital, est soumis à un risque de variation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt

(1) Ratings au 21 avril 2023. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Pour plus d'informations, consultez les sites :

[https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC\\_79004](https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004)

[https://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings) et <https://www.fitchratings.com/site/definitions>

## Principaux risques (suite)

du marché après l'émission de cette Note augmente et que toutes les autres données du marché restent les mêmes, le prix de la Note diminue au cours de son terme. Si le taux d'intérêt du marché chute après l'émission dans les mêmes circonstances, le prix de la Note augmente. Une modification de la perception du risque de crédit, qui peut se refléter dans un ajustement de la notation de l'émetteur, peut entraîner une fluctuation de la valeur de la Note au fil du temps. Si la notation de l'émetteur est diminuée, le prix de la note baisse. A l'inverse, si la notation de l'émetteur est améliorée, le prix de la note augmente. De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. Ce risque est plus important au début de la période et diminue à mesure que la date d'échéance approche.

### **Risque de remboursement anticipé possible :**

#### **a) Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure**

Dans le cas d'une circonstance légale qui ne peut être imputée à l'émetteur et qui rend le maintien de la Note définitivement impossible, l'émetteur remboursera la Note à la valeur de marché. En cas de remboursement anticipé de la Note, le prix peut être inférieur à la valeur nominale par coupure (1.000 EUR). Aucun coût supplémentaire ne pourra être facturé aux investisseurs.

#### **b) Risque de remboursement anticipé en l'absence de force majeure**

En cas de circonstance légale non imputable à l'émetteur ne rendant pas définitivement impossible le maintien de la Note mais modifiant significativement l'économie du contrat, ou dans le cas d'un problème affectant les sous-jacents ayant un effet matériel, et ce problème ne permettant pas de procéder à un ajustement afin de maintenir la Note dans les circonstances similaires, l'agent de calcul (Goldman Sachs International) peut déterminer la valeur de marché de la Note et offrir le choix à l'investisseur entre un remboursement anticipé à cette valeur de marché (cette valeur de marché peut être inférieure au montant initial investi) et un remboursement à l'échéance à la valeur monétisée calculée sur la base d'un taux d'intérêt déterminé à la date de la monétisation, ce montant ne pouvant pas être inférieur à la valeur nominale par coupure. Le taux d'intérêt appliqué est le taux d'intérêt annuel offert par l'émetteur, le jour où l'événement se produit, sur un instrument de créance avec droit au remboursement du capital dont la durée de vie est équivalente à la durée de vie restante de la Note le jour où celui-ci est rappelé par remboursement anticipé, à appliquer à partir de cette date jusqu'à la date de maturité. Ceci étant, si l'événement donnant lieu au remboursement anticipé est une circonstance légale rendant les obligations de l'émetteur en vertu des titres illégales, sans toutefois les rendre définitivement impossibles, l'émetteur pourra notifier les investisseurs d'un remboursement anticipé au montant le plus élevé entre (i) la valeur de marché de la Note (incluant la valeur actuelle des commissions de vente futures payables au distributeur) et (ii) la valeur nominale par coupure (1.000 EUR). Dans tous les cas de figure, aucun frais ne pourra être facturé à l'investisseur pour la résiliation anticipée de la Note, et l'investisseur aura droit au remboursement des frais payés par l'investisseur à l'émetteur prorata temporis. Pour éviter tout doute, les coûts totaux de l'émetteur ne comprennent pas les montants payés ou payables à titre de commission de vente au distributeur. Suivant la survenance de cet événement, plus aucune plus-value ne sera payée et ce, y compris jusqu'à maturité de la Note. Pour plus d'informations concernant les risques inhérents à cet investissement, l'investisseur est prié de consulter le Prospectus aux pages 19 à 156.

### **Risque d'inflation :**

Si le contexte économique de forte inflation devait perdurer dans les prochaines années, comme c'est le cas actuellement, alors il se pourrait que le rendement réel de la Note soit négatif.

# Données techniques de cette émission

## Description

**Émetteur** : Goldman Sachs International (en abrégé « GSI »), véhicule d'émission dédié de droit anglais.

**Rating de l'émetteur** : A+ (stable outlook) chez Standard & Poor's, A1 (stable outlook) chez Moody's et A+ (stable outlook) chez Fitch. Ratings au 21 avril 2023. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Pour plus d'informations, consultez les sites :

[https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC\\_79004](https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004), [https://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings) et <https://www.fitchratings.com/site/definitions>

## Titres

**Valeur nominale** : 1.000 EUR.

**Montant de l'émission** : maximum 30 millions EUR.

**Code ISIN** : XS2556269145.

**Titres au porteur non subordonnés**, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.

## Durée & Prix

**Date d'émission et de paiement** : 14 juillet 2023.

**Prix d'émission** : 100% de la valeur nominale, soit 1.000 EUR par coupure.

**Prix de souscription** : 102% de la valeur nominale, soit le prix d'émission augmenté des frais d'entrée.

**Période de souscription** : Du 6 mai 2023 (inclus) au 7 juillet 2023 (inclus).

**Valeurs sous-jacentes**: Les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 10 ans (Bloomberg: EUAMDB30 Index et EUAMDB10 Index).

**Dates d'observations pour le calcul des coupons** : 10 juillet 2026, 12 juillet 2027, 12 juillet 2028.

**Dates de paiement des coupons** : 15 juillet 2024, 14 juillet 2025, 14 juillet 2026, 14 juillet 2027, 14 juillet 2028, 16 juillet 2029.

**Date d'échéance** : 14 juillet 2029, soit une durée de 6 ans.

**Prix de remboursement** : droit au remboursement à 100% minimum de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de faillite, risque de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'émetteur.

## Frais supportés par l'investisseur

**Frais inclus dans le prix d'émission** :

- **Frais de distribution** : Goldman Sachs International verse à Beobank NV/SA une commission d'un montant indicatif de 1,5% du montant effectivement placé (le pourcentage exact est déterminé après la clôture de la période de souscription et sera disponible sur [www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures](http://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/solutions/produits-structures)). Le montant de cette commission ne pourra excéder 2% du montant effectivement placé.
- **Frais liés à la structuration et à la gestion des titres** : maximum 1,4% du montant nominal souscrit.
- Les frais de distribution (d'un montant maximum de 2% du montant effectivement placé), ainsi que les frais de structuration (qui s'élèvent à un montant maximum de 1,4% du montant effectivement placé), sont déjà inclus dans le prix d'émission (100%) et s'élèvent au total à un montant maximum de 3,4% du montant effectivement placé.

# Données techniques de cette émission (suite)

## Frais non inclus dans le prix d'émission :

- **Frais d'entrée** de 2% du montant nominal souscrit, perçus par Beobank NV/SA en sa qualité de distributeur.
- **Frais de sortie :**
  - **à l'échéance** : pas de frais de sortie ;
  - **avant l'échéance** : des frais de sortie de maximum 1,50% seront prélevés. Soit 1% prélevés par l'émetteur dans des conditions de marché normales (correspondant à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres avant la date d'échéance finale) et 0,50% de frais de courtage prélevés par le distributeur en cas de revente des titres avant la date d'échéance finale.
- **Autres frais** : pour une information détaillée sur les autres frais relatifs aux services fournis par Beobank NV/SA à ses clients (notamment les frais de transaction en cas de vente avant l'échéance, les droits de garde, etc.), veuillez vous référer à la brochure « Tarification des principales opérations sur titres » disponible gratuitement en agence ou sur [www.beobank.be/fr/particulier/tarifs](http://www.beobank.be/fr/particulier/tarifs)

## Profil d'investisseur

Ce produit est destiné aux investisseurs présentant un profil « modéré à dynamique ». Il peut également convenir, dans certaines limites, à des investisseurs présentant un autre profil. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur sur <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargner-investir/investissements/developper-son-portefeuille>. Le produit doit également correspondre à la situation financière de l'investisseur en termes de diversification, de connaissances et d'expériences. L'investisseur de détail doit accepter le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et recherchant un revenu lié à une évolution des taux d'intérêts de manière à générer un rendement favorable.

## Fiscalité belge

### Régime fiscal actuellement applicable à l'investisseur personne physique résident belge

Les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 30%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

### Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire durant la période de souscription).
- TOB de 0,12% à la vente sur le marché secondaire (maximum 1.300 EUR par opération).

## Services plaintes

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service plaintes : Beobank NV/SA Customer Service Center, Boulevard du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles ou par mail au [contactinfo@beobank.be](mailto:contactinfo@beobank.be).

Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfin asbl - North Gate II - Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte 2 - 1000 Bruxelles ([www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be)). E-mail: [Ombudsman@Ombudsfin.be](mailto:Ombudsman@Ombudsfin.be) / Tél. : +32 2 545 77 70.

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre au public en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus. La période de souscription court du 6 mai 2023 à 9h au 7 juillet 2023 à 16h. Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms). Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par Beobank NV/SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements, ni une recommandation d'investissement, ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.



Pour plus d'informations, prenez rendez-vous dans  **votre agence Beobank**  ou surfez sur **beobank.be**

Date : ..... / ..... / .....

Nom Prénom :

.....

Signature : **Je déclare avoir reçu ce document de 10 pages concernant la Goldman Sachs International (UK) Interest Linked Note 2029 avant la souscription.**

.....

..... (1 copie pour le client / 1 copie pour le point de vente)

Nous vous rappelons que les produits d'investissement sont exposés à des risques en ce compris la possible perte du capital investi. Les produits d'investissement structurés distribués par Beobank NV/SA ne sont pas des dépôts bancaires, ne sont pas garantis par Beobank NV/SA et ne sont pas couverts par le Fonds de Garantie de l'Etat lié aux dépôts et qui rembourse jusqu'à 100.000€ par personne et par établissement.